



n° 3
Mai 2019

Sommaire

Projet de Loi de la Fonction publique, c'est quoi qu'on transforme ?

L'actu locale en bref

Les z'aventures de Moins-Moins le petit nantopolitain

A l'UNSA on s'occupe de moi :

Les déplacements domicile-travail et professionnels

UNSA
Nantes & Métropole
8 rue Emile Péhant
44923 Nantes cedex 9
Tél. 02 40 99 67 84
unsa@nantesmetropole.fr
www.unsa-nantesmetropole.org



Confédération européenne
des syndicats

Projet de loi Fonction Publique, pour l'UNSA, c'est non.

Lors du Conseil Commun de la Fonction Publique du 15 mars et du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale du 18 mars, l'UNSA a proposé et défendu plus de **100 propositions** au Projet de Loi « Transformation de la Fonction Publique ».

En effet, **le gouvernement**, qui avait organisé en 2018 une cinquantaine de réunions pour « préparer le terrain », **n'avait pas pris en compte les contributions** des partenaires sociaux pour rédiger son projet de loi. Pire, le projet présentait des dispositions jamais évoquées !

Que de temps perdu... !

Pour l'ensemble de ses travaux, le fil conducteur de l'UNSA a été la défense des agents publics.

Dans ses propositions au gouvernement, l'UNSA a :

- arraché la possibilité pour l'agent de **se faire accompagner** par un **conseiller syndical** en cas de **rupture conventionnelle** ou de **recours** sur sa carrière.
- gagné une **indemnité** en cas de rupture d'un contrat de projet avant son terme.
- obtenu l'obligation de réunir le Comité Social à la suite de **tout accident grave**.
- permis l'abaissement du seuil de 40 000 à **20 000 habitants** pour mettre en place un **plan d'actions sur l'égalité professionnelle** dans la collectivité.

Pour le reste, le gouvernement s'est obstiné...

L'UNSA a voté contre ce texte qui ouvre la porte à :

- la **réduction des droits** des agents publics,
- l'**arbitraire** dans leur gestion,
- des **licenciements** et des **privatisations**.

La procédure d'urgence choisie pour ce projet de loi devrait conduire à son adoption avant fin juillet par le Parlement et une mise en œuvre à partir du 1er janvier 2020.

L'UNSA continue à défendre les agents publics et un service public de qualité.

Le service public assure la cohésion sociale du pays. En détricotant le statut de la fonction publique, c'est le tissu social que l'on déchire...

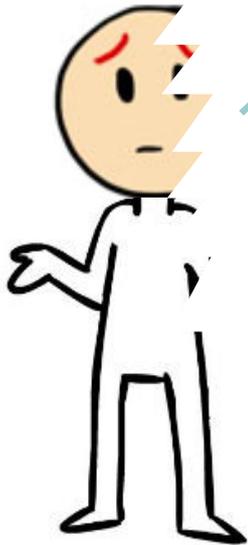
L'UNSA poursuivra ses actions en direction des élus et lors de rassemblements.

Face à un projet de loi qui affaiblit le statut, qui rogne sur le droit des agents et qui diminue leur protection,

l'UNSA vous appelle à participer à la mobilisation intersyndicale le jeudi 9 mai 2019.

Projet de loi Fonction Publique, ce qui nous attend !

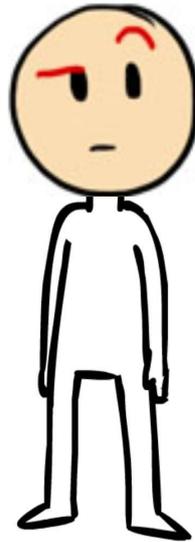
Rupture Conventionnelle



Fonction \neq naire

Instauration de la **rupture conventionnelle** pour les fonctionnaires et les agents en CDI. Demain, **quelle sécurité** pour nos emplois ?

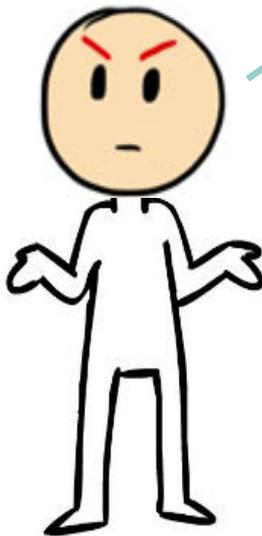
Contrat de projet



Date de péremption : maxi 6 ans

Mise en place d'un **contrat de projet** forcément **précaire** d'une durée de 6 ans maximum, pour **toutes les catégories**. Quelle seront les égalités de salaire et de mission entre les agents publics ?

CDD pour les B



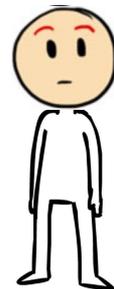
Agent public = *no future!*

Généralisation du **recours aux CDD** sur les emplois de catégorie B. **Précariser** les emplois n'est pas un moyen d'attirer de nouveaux talents dans nos collectivités !

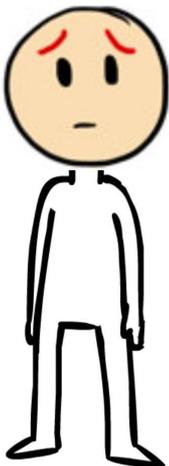
TNC partout et pour tout

Petits horaires,
petits salaires,
petits droits.

Elargissement aux intercommunalités des recrutements à **temps non complet imposé** (moins de 35 heures).



Etre moins défendus

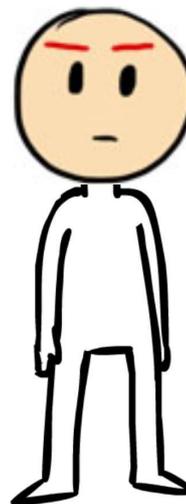


Fin du contrôle par les CAP : porte ouverte aux « **oublis** » et **copinage** pour les avancements et les promotions.

+
Fusion des CHSCT (hygiène, sécurité, conditions de travail) avec les Comités Techniques (rend des avis sur l'organisation des services) devenant des Comités Sociaux Territoriaux. **Moins de moyens** pour les syndicats de vérifier l'application des **règles qui vous protègent**.

Attention aux mailles du filet !

Agents publics privatisés



A dégager

En cas de restructuration ou de **privatisation** d'un service, obligation pour l'agent de suivre son poste : **détachement d'office** pour le fonctionnaire.



2014-2020 : un mandat pour rien ?

Un Comité Technique commun pour la Ville de Nantes et Nantes Métropole.

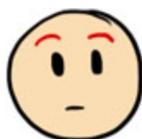
La Présidente-Maire était présente lors la séance d'installation du 10 janvier 2019. Cela a été **l'occasion pour l'UNSA de pointer l'absence de réelle volonté de négocier** lors de son mandat. Négocier c'est engager un débat constructif avec la volonté d'entendre les acteurs... ! L'UNSA a rappelé que ce n'est pas le nombre de réunions qui fait la qualité du dialogue social.

Il ne faut pas confondre : « les syndicats sont réduits à limiter les reculs exigés par l'administration » avec : « l'administration ne limite pas les reculs exigés aux agents » !

L'UNSA Nantes & Métropole a rencontré le Directeur Général des Services et la Présidente-Maire. **L'occasion pour l'UNSA de dénoncer l'absence d'un réel dialogue social sous ce mandat politique.**

Les élections 2018 ont désigné l'UNSA comme troisième organisation syndicale.

L'UNSA poursuit son engagement pour **défendre les agents et la qualité du service public.**

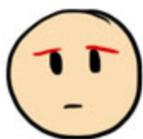


Et alors, c'est quoi un dialogue social à la nantaise ?

L'administration a sollicité les agents pour participer à un groupe de travail dédié au droit syndical, afin de contractualiser les règles du dialogue social sur un support clair, simple et opposable aux syndicats, mais pas à l'administration.

Le dialogue social « à la nantaise », c'est :

- des devoirs pour les organisations syndicales,
 - des droits pour l'administration,
 - un manque de pilotage politique.
-



Le « protocole » du siècle !

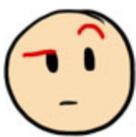
Depuis la fin du fini-parti (1er oct. 2017), le rattrapage de la collecte des déchets des jours fériés, décalé au samedi, posait problème faute de volontaires.

L'administration, découvrant subitement les jours fériés du mois de mai, à un an des élections municipales, a organisé en quelques jours un « **dialogue social performant** » !

A la clé, un protocole permettant de valider le paiement des samedis travaillés en heures supplémentaires ou en récupération par des jours de congés majorés (x 1,9).

Ouf, les poubelles seront collectées, les électeurs satisfaits !

Et d'ici une possible privatisation... les agents aussi !



Ça ne cartonne plus aux déchets !

Le couperet de la privatisation n'est peut-être pas passé loin. La direction des déchets s'est délestée de la collecte des cartons du centre ville de Nantes. Cette collecte bascule au pôle Nantes Loire. **Une prestation faite par des agents publics de sauvée !**



Dans les écoles, le plastique c'est pas fantastique, les TMS non plus !

Pour l'UNSA, la politique du « zéro plastique » est une nécessité environnementale (réduction des déchets) et de santé. Dans les écoles, cela va se traduire par une augmentation significative du poids à manipuler tous les jours par les agents, par du bruit supplémentaire. **L'UNSA sera donc très attentive** à ce que soient mises en place des **actions de prévention** des troubles musculosquelettiques et auditifs et des **améliorations et adaptations des conditions de travail.**

Les aventures de *moins-moins*, le petit nantopolitain



- Dis-donc Moins-Moins, tu prends le train ?
 - OUI
- Tu arrives à l'heure ?
 - NON
- Tu es indemnisé ?
 - OUI
- C'est pour toi ?
 - NON, c'est pour la collectivité
- Merci Moins-Moins !



Vos retours d'expérience croustillants à partager sans modération...

A chacune de nos publications, nous vous proposons de nous transmettre vos difficultés rencontrées sur une thématique donnée. Les retours seront synthétisés de façon anonyme, dans la publication suivante, et portés par l'UNSA.

Thématique du numéro 3 : **Déplacements domicile-travail & professionnels !**

Racontez-nous vos (més)aventures : gestion des grèves 2018, conséquence pour vos abonnements, gestion des retards de train, conséquence pour vos remboursements, horaires de formation et délais de transport, conséquence pour votre gestion du temps, ...

UNSA Nantes & Métropole

8 rue Emile Péhant—44923 Nantes cedex 9
Permanence : 02 40 99 67 84
unsa@nantesmetropole.fr



Pour information, montant des cotisations **annuelles** :

Catégories C : 55 euros
Catégories B : 85 euros
Catégories A : 105 euros

*66% déductibles des impôts,
ou crédit d'impôt pour les non-imposables*

*Je veux développer un syndicalisme différent,
je rejoins l'Unsa Nantes & Métropole.*

BULLETIN DE CONTACT

Nom : Prénom :

Nantes Métropole Ville de Nantes CCAS

Direction : Service :

Tél. : Grade :

Adresse :

..... Mail :

Bulletin à retourner par courrier interne ou voie postale à
UNSA Nantes & Métropole
8 rue Emile Péhant—44923 Nantes cedex 9
Permanence : 02 40 99 67 84
unsa@nantesmetropole.fr